



PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE
DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

SÉANCE ORDINAIRE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord, tenue le 11 décembre 2014 à 15 h, à l'hôtel de Région, situé au 161, rue de la Gare à Saint-Jérôme.

PRÉSENCES :

Monsieur Stéphane Maher, maire de la Ville de Saint-Jérôme
Monsieur Germain Richer, maire de la Ville de Prévost
Madame Louise Gallant, mairesse de la Municipalité de Sainte-Sophie

Sont également présents :

Monsieur Yvan Patenaude, secrétaire de la Régie
Monsieur Matthieu Ledoux, trésorier de la Régie
Monsieur Martin Lavoie, directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

2014-12-11/507
ITEM 1

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2014

Il est proposé par monsieur Germain Richer

ET IL EST RÉSOLU QUE la présente séance soit et est ouverte à 15 h 17.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2014-12-11/508
ITEM 2

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 11 DÉCEMBRE 2014

Il est proposé par madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU QUE :

L'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2014-12-11/509
ITEM 3

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26
NOVEMBRE 2014**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 novembre 2014;

Il est proposé par monsieur Germain Richer

ET IL EST RÉSOLU QUE :

Le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 26 novembre soit approuvé en modifiant l'item suivant :

ITEM 9 – Levée de la séance du 26 novembre 2014 proposé par madame Louise Gallant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2014-12-11/510
ITEM 4

**ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES DU 14 NOVEMBRE AU 19
NOVEMBRE 2014**

ATTENDU QUE le trésorier a déposé le registre des chèques pour la période du 14 novembre au 19 novembre 2014;

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Gallant

ET RÉSOLU QUE :

Le conseil de la Régie adopte le registre des chèques pour la période du 14 novembre au 19 novembre 2014;

QUE le conseil de la Régie autorise le paiement des dépenses pour lequel ces chèques ont été émis;

QUE le président et le trésorier certifient par la présente que la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord dispose des crédits budgétaires nécessaires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2014-12-11/511
ITEM 5

VARIA

Aucun point aux varia.

2014-12-11/512
ITEM 6

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

2014-12-11/513
ITEM 7

LEVÉE DE LA SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 2014

Il est proposé par madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU que la présente séance soit et est levée à 15 h 20.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Stéphane Maher,
Président

Yvan Patenaude,
Secrétaire